



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA  
GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°971-2016-018

PUBLIÉ LE 24 MAI 2016

# Sommaire

## **préfecture guadeloupe**

R01-2016-05-23-001 - Arrêté SG SCI MC du 23 mai 2016 accordant délégation de signature à M Laurent LEFEVRE chef du CSPI (10 pages)

Page 3

préfecture guadeloupe

R01-2016-05-23-001

Arrêté SG SCI MC du 23 mai 2016 accordant délégation  
de signature à M Laurent LEFEVRE chef du CSPI

*Délégation de signature*



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

**SECRETARIAT GENERAL**

**Service de la coordination  
interministérielle**

Mission coordination

**Arrêté SG/SCI/MC du 23 mai 2016  
portant délégation de signature accordée à Monsieur Laurent LEFÈVRE, responsable du  
centre de services partagés interministériel (CSPi).**

**Ordonnancement secondaire des actes d'engagements juridiques et des demandes de  
paiement relevant des programmes budgétaires des services territoriaux de l'État.**

Le préfet de la région Guadeloupe,  
préfet de la Guadeloupe,  
représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite.

- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la république,
- Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 érigeant en départements la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion,
- Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions
- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- Vu le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 modifié fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;



- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion comptable et budgétaire en région ;
- Vu le décret en date du 12 novembre 2014 portant nomination de monsieur JACQUES BILLANT , en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu le décret du 27 novembre 2014 portant nomination du secrétaire général de la Préfecture de la Guadeloupe (classe fonctionnelle II) – Monsieur JEAN-FRANÇOIS COLOMBET ;
- Vu la directive ministérielle n° 11-323 du 8 avril 2011 relative à la mise en œuvre du processus d'exécution de la dépense en mode CHORUS ;
- Vu la circulaire n°DF-MGFE-13-3242 de la Direction du Budget du ministère de l'économie et des finances du 4 décembre 2013 désignant le préfet de région en qualité de responsable de budget opérationnel de programme pour les services territoriaux placés sous son autorité ;
- Vu l'arrêté n°14/0203 en date du 30 janvier 2014 du ministère de l'intérieur portant mutation de Monsieur Laurent LEFÈVRE à la préfecture de la Guadeloupe à compter du 1 avril 2014 ;
- Vu l'arrêté n° 2011-107 SG/CM du 2 février 2011 portant réorganisation des services de la préfecture de la région Guadeloupe ;
- Vu la décision n°BRH/DR 2013-211 portant affectation de Madame ALINE RAMSAMY en qualité d'adjoint principal – responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement au secrétariat général – centre de services partagés interministériel à compter du 25 mars 2013 et sa lettre de mission du 20 mai 2016 ;
- Vu le procès-verbal d'installation du 1<sup>er</sup> avril 2014 attestant la prise de fonction de monsieur Laurent Lefèvre, attaché principal d'administration de l'Etat, à la préfecture de la région Guadeloupe ;
- Vu les conventions de délégation de gestion conclues avec les services déconcentrés de la Guadeloupe pour la réalisation des tâches d'ordonnancement des recettes et des dépenses relevant des programmes basculés dans CHORUS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

*Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,*

### **Arrête**

**Article 1** – Délégation de signature est donnée à monsieur LAURENT LEFÈVRE, responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI), à l'effet d'ordonner aux fins d'exécution les décisions de l'ordonnateur secondaire, les dépenses et les recettes des programmes issus de l'application chorus s'agissant des ministères et des services territoriaux placés sous l'autorité de monsieur le préfet de la région Guadeloupe, ainsi que toutes les opérations visées aux articles 3 à 5.

**Article 2** – En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Laurent LEFÈVRE, délégation de signature est accordée dans les mêmes conditions à madame Aline RAMSAMY, secrétaire administratif du ministère de l'écologie, du développement durable, du transport et du



logement, désignée en qualité d'adjointe du chef du centre de services partagés interministériel (CSPI).

**Article 3 :** Reçoivent délégation spéciale de signature pour valider les engagements juridiques, saisir les demandes de paiement, tenir la comptabilité auxiliaire des immobilisations, valider les travaux de fin de gestion, saisir les travaux d'inventaire :

Nom – Prénom	Grade	Fonction	Signature
CHERDIEU Jocelyn	Adjoint administratif de la DRFIP - MINEFI	REJ	
DIDON Chantal	Adjoint administratif de la Préfecture - MIOMCTI	REJ	
MARSIN Martine	Secrétaire administratif de la préfecture - MIOMCTI	REJ	
WECK Patrick	Secrétaire administratif de la police nationale - MIOMCTI	REJ	
PAGAN Valéry	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	REJ uniquement sur le code service exécutant PN5PLTF971	
LOUISY Laurent	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI		

**Article 4 -** Reçoivent délégation spéciale de signature, pour valider les demandes de paiement, valider les engagements de tiers et les titres de perceptions, saisir les engagements juridiques valider les travaux d'inventaire, saisir les travaux de fin de gestion :

Nom – Prénom	Grade	Fonction	Signature
CADET Jonathan	Maréchal des logis de la Gendarmerie nationale - MIOMCTI	RDP	
BOUNET Michel	Secrétaire administratif de la DEAL - MEDDTL	RDP	
HARAL-AZARES Eliane	Adjoint administratif de la Gendarmerie nationale - MIOMCTI	RDP	
THETIS Rosette	Secrétaire administratif de la DAAF - MAAPRAT	RDP	
OTVAS Christian	Contrôleur de la DRFIP - MINEFI	RDP	
RAMSAMY Aline	Secrétaire administratif de la DEAL - MEDDTL	RDP	





PAGAN Valéry	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	RDP uniquement sur le code service exécutant PN5PLTF971	
LOUISY Laurent	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI		

**Article 5** - Reçoivent délégation spéciale de signature pour saisir les engagements juridiques, notifier aux fournisseurs les bons de commande sur marchés, saisir la date de notification des actes, enregistrer la certification du service fait valant ordre de payer, instruire et saisir les demandes de paiement, saisir les engagements de tiers et titres de perceptions, réaliser en liaison avec les services prescripteurs les travaux de fin de gestion, saisir les travaux d'inventaire, tenir la comptabilité auxiliaire des immobilisations :

Nom – Prénom	Grade	Fonction	Signature
AMETIS Ghislaine	Adjoint administratif de la DEAL - MEDDTL	Gestionnaire	
BLONBOU Jocelyn	Adjoint Administratif de la Culture - MCC	Gestionnaire	
BOA Arnaud	Adjoint administratif de la Gendarmerie nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
CROFILS Annie	Adjoint Administratif de la Préfecture - MIOMCTI	Gestionnaire	
DANDO Josiane	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
FERRAND Nisette	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
FRONTON Catherine	Adjoint Administratif de la Préfecture - MIOMCTI	Gestionnaire	
GAZA Mylène	Adjoint administratif de la DEAL - MEDDTL	Gestionnaire	
HALVIN Claudine	Adjoint administratif de la DEAL - MEDDTL	Gestionnaire	
HATCHI Annick	Adjoint administratif de la DEAL - MEDDTL	Gestionnaire	
LOUISY Laurent	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
MARGUERETTAZ Michèle	Adjoint Administratif de la Préfecture - MIOMCTI	Gestionnaire	



MARIMOUTOU-MARTINON Sandrine	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
MENZIN Fabien	Adjoint administratif de la DRFIP - MINEFI	Gestionnaire	
MOUTOU Venise	Adjoint Administratif de la DJSCS - MSS	Gestionnaire	
NARAYANINSAMY Sébastien	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
PAGAN Valéry	Adjoint Administratif de la Police nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
RAMADE André	Adjoint Administratif de la Préfecture - MIOMCTI	Gestionnaire	
RECOLET Aurélie	Maréchal des logis de la Gendarmerie nationale - MIOMCTI	Gestionnaire	
ROUSSAS Evelyne	Adjoint administratif de la DIECCTE - MTES	Gestionnaire	

**Article 6** – Le secrétaire général de la préfecture et le chef du centre de services partagés interministériel sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

*Basse-Terre, le*

**23 MAI 2016**



JACQUES BILLANT

*Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

